Parcs Canada Parks Canada

Canada

PARLONS DE PARCS CANADA!

Table ronde de la ministre sur Parcs Canada

This document is also available in English.

Cette page a été laissée en blanc intentionnellement.

PARLONS DE PARCS CANADA!

Table ronde de la ministre sur Parcs Canada

This document is also available in English.

Données de catalogage avant publication
(Canada)

Parlons de Parcs Canada!
Table ronde de la ministre sur
Parcs Canada 2017

Publié aussi en anglais sous le titre :
Let's Talk Parks, Canada!
Minister's Round Table on
Parks Canada 2017

ISBN 978-0-660-26312-0
NO DE CAT. R62-441/2017F-PDF

© Sa Majesté la reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général de
l'Agence Parcs Canada, 2018.

Mentions de source

Couverture, p. 16, 20, 24, 27, 30, 32, 34, *S. Munn.* **p. 6,** *Environnement et Changement climatique Canada.* **p. 7,** *M. Lipman.* **p. 9,** *N. Boisvert.* **p. 10, 11, 14, 15, 17, 18, 19, 33, 35,** *Parcs Canada.* **p. 21,** *N. Fearon.* **p. 22,** *H. Wittenborn.* **p. 28,** *C. Reardon.* **p. 29,** *R. Garnett.* **p. 31,** *C. Craft.* **p. 45,** *S. Black.* **p. 51,** *FliteLab.*

Intérieur du plat inférieur, 1, 5, 6, *Parcs Canada.* **2, 3, 4, 8, 9,** S. Munn. **7,** *D. Wilson.*

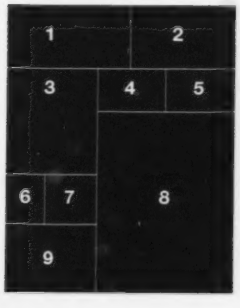

Table des matières

Message de la ministre 6
Message du directeur général de l'Agence 10
Réalisations de Parcs Canada 12
1. À propos de la Table ronde de la ministre 14
2. À propos de Parcs Canada 16
3. La consultation 18
4. Les opinions que nous avons entendues 20
5. Ce que nous allons faire — La réponse de la ministre 32
Prochaines étapes 54
Conclusion 54

Message de la ministre

Catherine McKenna
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

J'ai le grand honneur d'être la ministre responsable de Parcs Canada. Chaque jour, j'ai l'occasion de travailler avec l'extraordinaire personnel de Parcs Canada et de contribuer à inspirer les Canadiens et Canadiennes à renouer avec les merveilles naturelles et historiques de notre pays.

Au cours des deux dernières années, j'ai également eu le privilège de visiter plusieurs de ces endroits et je veux que tous les Canadiens et Canadiennes vivent des expériences similaires. J'ai pris la navette du centre-ville de Toronto au parc urbain national de la Rouge, le premier en son genre au Canada, qui est un court trajet pour plus de sept millions de Canadiens et Canadiennes et est entouré de rivières, de lacs et de terres agricoles. J'ai fait de la plongée au parc marin national Fathom Five et observé d'impressionnantes formations rocheuses et des cèdres balayés par les vents. J'ai aussi monté à bord du NCSM Haida, un navire militaire canadien légendaire maintenant amarré à Hamilton.

Des vagues déferlantes du Pacifique aux berges glacées de l'Arctique en passant par les falaises accidentées de l'Atlantique, j'ai constaté, à de nombreuses reprises, comment l'histoire et la nature s'entrecroisent pour former la riche mosaïque qu'est le Canada. J'ai aussi vu comment les Canadiens et Canadiennes ainsi que les gens de partout au monde souhaitent se familiariser avec notre territoire et notre culture.

L'an dernier, à l'occasion du 150e anniversaire de la Confédération, un record écrasant de 27 millions de Canadiens et Canadiennes ont profité de l'entrée gratuite dans nos parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation, partageant ainsi avec leurs familles et amis des expériences qu'ils n'oublieront jamais.

Nous tenons à améliorer et à sauvegarder nos endroits de parcs pour les générations actuelles et futures. C'est la raison pour laquelle, en 2017, nous avons organisé la plus grande table ronde de la ministre jamais tenue

dans notre histoire. Des milliers de Canadiens et Canadiennes ont exprimé leur opinion sur l'avenir de Parcs Canada - au moyen d'activités de sensibilisation, de discussions en ligne et d'ateliers - et nous les avons entendus haut et fort : les Canadiens et Canadiennes sont fiers des lieux de Parcs Canada et veulent continuer de les protéger.

En tenant compte des rétroactions obtenues dans le cadre de cet engagement historique, je propose trois priorités pour Parcs Canada :

1. **Protéger et restaurer** nos parcs et lieux historiques nationaux grâce à des investissements ciblés, à la collaboration avec les peuples autochtones, les provinces et les territoires et faire du maintien de l'intégrité écologique la première priorité lors de la prise de décisions.

2. Permettre à la population canadienne de **découvrir** nos parcs et notre patrimoine, de s'en rapprocher et d'en profiter grâce à des idées novatrices.

3. **Maintenir**, à l'intention des prochaines générations, l'incroyable valeur, tant écologique qu'économique, qu'apportent nos parcs et lieux historiques aux collectivités. Leur valeur est importante dans la lutte contre les changements climatiques, dans la protection des espèces en péril, dans la formation de notre identité canadienne et dans la création d'emplois et de débouchés économiques dans les collectivités locales.

Lorsque nous découvrons nos lieux naturels et historiques et nous nous en rapprochons, nous comprenons mieux la valeur et l'importance de les protéger. Bien sûr, ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui prendront la relève pour assurer la protection et le maintien de nos lacs, de nos rivières et de nos forêts; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons récemment annoncé dorénavant que, l'entrée à nos parcs serait gratuite pour les jeunes de 17 ans et moins. Puisqu'ils seront les gardiens de l'avenir, nous tenons à ce qu'ils valorisent avec ferveur notre monde naturel.

Les 47 parcs nationaux et 171 lieux historiques nationaux du Canada ont une très grande valeur écologique, mais ils sont aussi essentiels à notre industrie touristique. Ils rapportent des milliards de dollars chaque année et permettent le maintien de quelque 40 000 emplois équivalents à temps plein partout au pays. Chaque année, ils représentent aussi environ 3,3 milliards de dollars du produit intérieur brut (PIB). Le tourisme dans les parcs est important pour de nombreuses collectivités locales et illustre la façon dont l'économie et l'environnement vont de pair.

Cette situation n'est pas plus évidente que dans la réserve de parc national Gwaii Haanas, que j'ai visitée avec mes enfants, qui, tout comme moi, ont été fascinés. La nature y est généreuse et assure la subsistance des Haïdas et de ceux qui habitent sur les îles. Un de nos guides m'a dit : « Lorsque la marée est basse, le repas est prêt ». Autrement dit, l'océan qui les entoure les nourrit : il est possible d'aller à la pêche aux crabes, de creuser pour trouver des palourdes et de ramasser toutes sortes d'aliments délicieux apportés par la mer. Le tourisme est aussi un atout économique majeur pour la région, où des emplois de guides de parc, de gardiens autochtones et, plus loin sur l'île, de guides de pêche sportive sont disponibles.

C'est ce genre d'expérience et d'inspiration que les visiteurs du monde entier veulent connaître. Que ce soit nos parcs de l'Arctique comme ceux des Monts-Torngat et de Sirmilik, des lieux comme ceux de la maison Riel et le site patrimonial Green Gables, ou le canal Rideau à Ottawa, ils font tous partie d'un riche patrimoine historique et naturel que les gens peuvent découvrir.

Je suis aussi très enthousiaste quant aux idées originales de Parcs Canada pour mettre nos parcs et lieux historiques nationaux à la portée de la population canadienne. Grâce à des programmes comme Initiation au camping, les cérémonies de citoyenneté dans les parcs, l'application mobile de Parcs Canada que nous venons de lancer et une participation accrue par des vidéos et les médias sociaux, nous trouvons de nouveaux moyens de faire interagir les Canadiens et Canadiennes avec les merveilles naturelles et historiques qui les entourent.

Notre gouvernement s'est aussi donné comme priorité l'établissement de nouvelles relations avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et les partenariats. Parcs Canada a été au premier plan pour transformer cette priorité en mesure concrète. Nous avons travaillé de concert avec les peuples autochtones pour réintroduire les bisons dans le parc national Banff, pour créer des programmes de gardiens, pour agrandir l'aire Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster (la plus grande aire marine de conservation du Canada) et pour créer le parc national Qausuittuq, l'un des plus récents parcs nationaux

Lieu national historique de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais

du Canada. D'autres efforts ont été déployés pour inclure les connaissances traditionnelles autochtones à la recherche et les histoires autochtones à la littérature et à la mise en valeur de Parcs Canada. Il n'y a pas de relation plus importante que celle qu'a notre gouvernement avec les peuples autochtones.

Le budget de 2018 a renforcé notre engagement à protéger la nature et à travailler avec les peuples autochtones avec un investissement historique de plus de **1,3 milliard de dollars sur cinq ans** pour protéger la nature, les parcs et les étendues sauvages du Canada. Cet engagement comprenait une somme de 23,9 millions de dollars pour l'intégration des points de vue, de l'histoire et du patrimoine des Autochtones dans les aires naturelles et historiques. Cet investissement dans la nature permettra de protéger les espèces en péril, d'étendre et de gérer les aires protégées et de faciliter les partenariats avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour garantir un environnement propre et prospère aux prochaines générations.

La possibilité de faire l'expérience d'endroits de renommée mondiale dans les sites de Parcs Canada, nous la devons au personnel extraordinaire de Parcs Canada qui porte l'uniforme. De plus, les scientifiques font d'excellentes recherches sur les changements climatiques et la biodiversité et le personnel œuvre partout au pays pour maintenir et mettre en valeur nos lieux naturels et historiques. Je suis particulièrement fière des pompiers qui ont joué un rôle essentiel dans la lutte contre les violents feux de forêt qui ont sévi en Colombie-Britannique et en Alberta en 2017. Je tiens à remercier tous les employés de leur travail remarquable et du fait qu'ils sont d'excellents ambassadeurs.

Il y a des endroits de Parcs Canada dans tous les coins du Canada. Ils représentent une partie importante de nos collectivités et de notre identité, en tant que pays. Ils reflètent ce que le Canada a de mieux à offrir au monde et, dans les pages qui suivent, vous pourrez constater la force du lien qui unit la population canadienne à la nature et qui se reflète dans notre plan pour protéger et gérer les sites des parcs du Canada.

C'est pour moi un très grand honneur d'occuper les fonctions de ministre responsable de Parcs Canada et je me réjouis de travailler avec les Canadiens et Canadiennes afin de mieux protéger et de célébrer le patrimoine naturel et historique du Canada.

Message du directeur général de l'Agence

Daniel Watson
Directeur général de l'Agence Parcs Canada

Tous les deux ans, la législation qui a donné lieu à la création de l'Agence Parcs Canada fournit l'occasion de parler avec les Canadiens et Canadiennes du travail de Parcs Canada visant à protéger et à mettre en valeur les trésors du patrimoine national de notre pays. Ces tables rondes ministérielles orientent le travail de l'Agence et aident à déterminer la stratégie et à prendre des décisions éclairées.

En 2017, Parcs Canada a organisé la table ronde de la ministre la plus importante à ce jour, *Parlons de Parcs Canada!* Du 9 au 27 janvier, plus de 8 000 Canadiens et Canadiennes ont participé à des discussions en ligne, à des activités de sensibilisation du public et à des ateliers en personne. Et quelque 5 000 autres citoyens ont fait part de leurs réflexions et idées au moyen des médias sociaux.

Les opinions et points de vue dont nous ont fait part les Canadiens et Canadiennes par l'entremise de *Parlons de Parcs Canada!* sont inestimables. Ils permettront de façonner le travail de Parcs Canada pendant plusieurs années, alors que l'Agence s'attaquera à des défis comme les changements climatiques et l'appauvrissement de la biodiversité et à des occasions comme l'expansion des villes et une population de plus en plus diversifiée.

Il n'y a jamais eu de moment aussi passionnant pour participer au travail de Parcs Canada. L'Agence a accueilli plus de 27 millions de visiteurs en 2017 et a fait vivre des expériences mémorables dans les parcs nationaux et dans les lieux historiques nationaux d'un océan à l'autre. Nous réalisons des gains importants en matière de conservation culturelle et dans la création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles

aires marines nationales de conservation, et nous jouons un rôle de premier plan dans la progression du travail du Canada pour la promotion de la biodiversité et la protection de 17 pour cent des terres et de 10 pour cent des océans du pays d'ici 2020. Nous travaillons en étroite collaboration avec les collectivités et les peuples autochtones pour ce qui est de la gestion des sites de Parcs Canada, de l'expérience des visiteurs, de la commémoration et du rôle important que jouent les connaissances autochtones dans la conservation.

Au nom de Parcs Canada, j'aimerais remercier toutes les Canadiennes et tous les Canadiens qui ont pris le temps de participer à la Table ronde 2017 de la ministre et d'exprimer leurs réflexions et points de vue sur l'avenir de notre réseau de lieux nationaux protégés. Leurs contributions permettent de façonner l'avenir de la conservation de la nature et de la culture au Canada ainsi que de la mise en valeur et de la jouissance des lieux du patrimoine national.

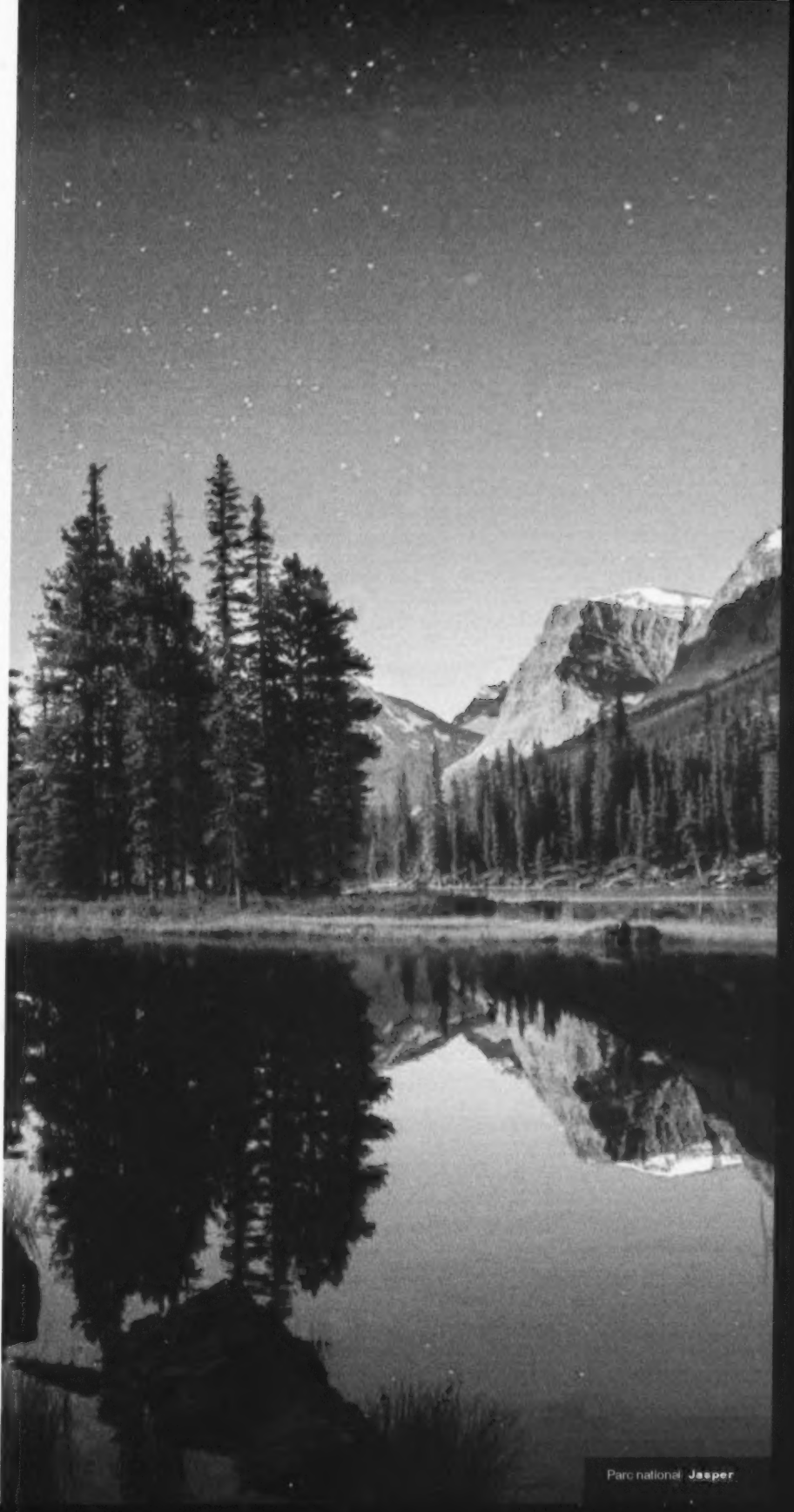

Parc national **Jasper**

Réalisations de Parcs Canada

Protection et restauration

106 ans

Âge de Parcs Canada, le premier service de parcs nationaux au monde, créé en 1911.

26 km²

protégés par le premier parc national du Canada, à Banff Hot Springs.

450 000 km²

Territoire protégé par Parcs Canada.

222 endroits

Nombre de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation dont Parcs Canada assure la protection et la gestion.

109 000 km²

seront protégés par l'aire marine nationale de conservation de Tallurutiup Imanga dans le détroit de Lancaster au Nunavut.

200+ espèces en péril

dont on sait qu'elles occupent des sites de Parcs Canada.

10 bisonneaux

Dix bisonneaux sont nés au printemps 2017 après la réintroduction de bisons dans le parc national Banff, ce qui porte à 26 le nombre de bêtes dans le troupeau.

2 000+ saumons de l'Atlantique

sont retournés dans leur habitat naturel dans le parc national Fundy grâce à 200 bénévoles, intervenants et partenaires autochtones.

75 m + 350 m²

Un mur de 75 m et 350 m² de plage ont été restaurés dans un parc de myes dans la réserve de parc national des Îles-Gulf, grâce à 10 nations Salish du littoral et 250 membres de la communauté.

Pérennité

2 500 étudiants

à l'emploi de Parcs Canada en 2017.

357 618 visiteurs

ont utilisé des moyens de transport de rechange (navettes et transport en commun) dans les sites de Parcs Canada en 2017, afin de réduire les émissions de GES et la circulation.

Découverte et création de liens

27,2 millions

de visiteurs dans les sites de Parcs Canada en 2017.

↑24 %

Hausse de 24 % des visites dans les lieux historiques nationaux en 2017.

↑10 %

Hausse de 10 % des visites dans les parcs nationaux en 2017.

20 %

des ménages canadiens ont commandé une carte d'entrée Découverte gratuite de Parcs Canada en 2017.

95 %

des visiteurs de Parcs Canada, sondés à l'échelle nationale, étaient satisfaits de leur visite en 2017.

12 000

sites archéologiques découverts dans les endroits de Parcs Canada.

70 000

Canadiens se sont initiés au camping en 2017.

↑636 %

Hausse de 636 % du nombre de participants aux activités d'initiation au camping en 2016.

18,9 millions

de visites en 2017 à la destination la plus populaire de Parcs Canada : son site Web (www.pc.gc.ca).

1,34 milliard

de consultations de l'article sur Google Blog sur la visite Street View du parc national Quttinirpaaq, au Nunavut.

170 000 téléchargements

de l'application mobile de Parcs Canada.

180

travaux d'aménagement et de rénovation d'infrastructure à Parcs Canada en 2017.

Top 3!

Parcs Canada s'est classée parmi les trois meilleurs employeurs du gouvernement fédéral selon le palmarès 2018 des meilleurs employeurs canadiens établi par Forbes.

1 À propos de la Table ronde de la ministre

La ministre Catherine McKenna participant à une activité de *Parlons de Parcs Canada!*

La Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998) exige que la ministre de l'Environnement et du Changement climatique tienne une table ronde tous les deux ans pour demander conseil à la population canadienne sur les questions relevant de Parcs Canada. La table ronde de la ministre appelée *Parlons de Parcs Canada!* était la huitième du genre à se tenir depuis 2001. Mais c'était la première fois qu'on invitait l'ensemble du public canadien à y participer.

Ce document résume les propos recueillis ainsi que les mesures que la ministre prendra pour donner suite aux conseils qu'elle a reçus.

Séance tenue dans le cadre de la Table ronde de la ministre

2 À propos de Parcs Canada

Si l'Agence Parcs Canada n'a vu le jour qu'en 1999, le réseau canadien de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation est pour sa part plus que centenaire.

Le mandat de Parcs Canada n'a pas changé depuis que la Direction des parcs du Dominion — le premier service de parcs nationaux au monde — a été créée. Ce mandat consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et à en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Parcs Canada est un organisme du gouvernement du Canada relevant de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, qui rend des comptes sur les activités de l'Agence au peuple canadien en s'adressant au Parlement. L'Agence administre les programmes liés aux parcs nationaux, aux lieux historiques nationaux et aux aires marines nationales de conservation dans tout le pays. Pour remplir son mandat, le personnel de Parcs Canada travaille sur des sites aux quatre coins du pays et collabore avec les peuples autochtones, les collectivités, les entreprises, les établissements universitaires et les organisations non gouvernementales.

Lieu historique national **Cave and Basin**

Parc national Kootenay

3 La consultation

Sous le thème *Parlons de Parcs Canada!*, la Table ronde de la ministre de 2017 se voulait une invitation lancée à toute la population canadienne d'offrir des conseils sur l'avenir du réseau de lieux protégés du Canada.

La consultation nationale s'est déroulée du 9 au 27 janvier 2017. Cinq sujets ont orienté les discussions :

- répondre aux changements environnementaux dans les sites de Parcs Canada;
- commémorer et faire connaître l'histoire du Canada;
- créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation;
- amener la population canadienne à se rapprocher de la nature et de l'histoire;
- promouvoir la réconciliation entre les peuples autochtones et tous les Canadiens.

On a demandé aux participants d'examiner l'incidence des changements environnementaux et sociaux sur la protection et la jouissance des sites de Parcs Canada. La ministre a également cherché des idées sur la façon dont le gouvernement, les peuples autochtones, les groupes environnementaux, le secteur privé et l'ensemble de la population canadienne peuvent travailler ensemble pour relever les défis qui se posent à nos parcs nationaux et à nos lieux historiques nationaux.

Séance tenue dans le cadre de la Table ronde de la ministre

Parcs Canada a rejoint les participants au moyen de sept canaux de consultation :

- des rencontres en personne avec des groupes et des particuliers;
- des activités de sensibilisation du public;
- un guide pratique en ligne pour d'autres groupes qui voulaient organiser leurs propres rencontres et faire état des propos recueillis;
- un site de consultation en ligne incorporant un cahier électronique qui permettait aux utilisateurs de s'exprimer;
- un forum de discussion en ligne;
- une activité sur Facebook Live à l'intention des jeunes;
- des mémoires écrits envoyés par la poste et par courriel.

Au total, 13 479 personnes se sont fait entendre dans le cadre de la consultation, ce qui en fait la plus grande activité du genre jamais entreprise pour discuter du réseau national de lieux protégés du Canada.

Séance tenue dans le cadre de la Table ronde de la ministre

4 Les opinions que nous avons entendues

Les Canadiens sont manifestement passionnés par leurs parcs nationaux, leurs aires marines nationales de conservation et leurs lieux historiques nationaux, et ils veulent qu'on les protège en les gérant de façon responsable pour que les générations futures puissent aussi en jouir.

Les participants à la Table ronde se sont exprimés franchement et ont présenté des idées sur les lieux protégés, sur les programmes et les politiques nationales, sur le rôle important des peuples autochtones dans la conservation et la commémoration, ainsi que sur les forces environnementales et sociales qui influenceront les travaux futurs de Parcs Canada.

Parc national de l'Île-du-Prince-Édouard

Les participants ont reconnu la nécessité de protéger et de restaurer les lieux actuels de Parcs Canada tout en faisant croître le réseau des parcs. Les participants comprenaient les défis environnementaux que l'on doit relever dans nos parcs nationaux et nos lieux historiques nationaux, y compris le changement climatique et les pressions en matière de développement, et ils souhaitaient que le gouvernement agisse de façon plus proactive pour s'y attaquer.

Parmi ces forces sociales, il faut compter l'urbanisation et la diversification croissante de la population canadienne, comme l'illustre le Recensement de 2016. Les néo-Canadiens, les jeunes et les citadins voudront peut-être découvrir les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux

Parc national Kouchibouguac

Intégrité commémorative

Selon Parcs Canada, on dit qu'il y a intégrité commémorative dans un lieu historique national lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le lieu est en bon état et son intégralité est préservée;
- le caractère particulier du lieu qui permet aux gens d'en apprécier l'importance reste intact;
- la valeur du lieu est communiquée au public.

Intégrité écologique

Selon Parcs Canada, l'intégrité des écosystèmes est préservée lorsque les composantes essentielles sont intactes, ce qui comprend :

- les éléments matériels tels que l'eau et les rochers;
- la diversité et l'abondance des espèces, comme les ours noirs et les épinettes noires;
- la diversité et l'abondance des paysages, tels que la toundra et la forêt tropicale;
- les processus qui contribuent au fonctionnement de l'écosystème, comme le feu et la prédation.

d'une manière différente de celle des générations précédentes. D'autres publics, comme les personnes handicapées ou les personnes qui cherchent à obtenir les bienfaits de l'exposition à la nature et à la culture sur le plan de la santé mentale et physique, nourrissent également des attentes différentes en ce qui concerne les expériences vécues dans les sites de Parcs Canada. Les peuples autochtones voudront peut-être faire l'expérience des lieux patrimoniaux d'une manière qui contribue à renforcer ou à rétablir des liens privilégiés avec la terre et les traditions.

Les participants ont reconnu les efforts et les réussites de Parcs Canada en ce qui concerne la collaboration avec les peuples autochtones. Ils ont encouragé l'Agence à poursuivre son travail de réconciliation en faisant participer les peuples autochtones à la gestion des parcs nationaux, en collaborant avec les groupes autochtones pour offrir aux visiteurs des expériences culturelles autochtones, en renforçant la commémoration de l'histoire autochtone et en aidant les Autochtones à renouer les liens avec leurs terres traditionnelles dans les sites de Parcs Canada.

> ***« Il faut assurer l'équilibre entre le maintien de l'intégrité écologique de ces endroits et l'accès permettant au public d'en profiter. »***
>
> ***(séance de consultation)***

Après avoir examiné les milliers de communications, on a pu les regrouper en trois grands thèmes : protection et restauration, découverte et création de liens et pérennité.

Parc national des **Monts-Torngat**

Protection et restauration

Ce thème est le plus important à être ressorti des discussions autour de la Table ronde. Les intervenants ont parlé de la place unique qu'occupent les parcs et lieux historiques nationaux dans leur vie et de la nécessité de veiller à ce qu'ils soient gérés, entretenus et régénérés afin que les générations futures puissent profiter des mêmes expériences.

> *« Lorsque l'on crée des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation, il faut veiller à ce que les limites englobent les écosystèmes, en particulier les mouvements de la faune et les besoins en matière d'habitat, et à ce qu'elles soient suffisamment généreuses pour répondre aux besoins futurs qui découleront des changements climatiques. Cela va plus loin que le simple maintien d'éléments représentatifs. »*
>
> *(séance de consultation)*

L'intégrité écologique et commémorative au premier rang des priorités

La préoccupation la plus souvent soulevée concernait le risque de compromettre les principes d'intégrité écologique et commémorative. Les participants ont demandé à la ministre de réaffirmer que l'intégrité écologique occuperait le premier rang des priorités dans la prise de décisions touchant les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation et qu'il en serait de même pour l'intégrité commémorative lorsque les décisions concernent les lieux historiques nationaux.

Dans le contexte de l'intégrité écologique, de nombreux participants ont mentionné la nécessité de renforcer le rôle des sciences de la conservation dans l'élaboration des plans de gestion des parcs et de rétablir le financement de la recherche, de la surveillance écologique et des rapports publics qui avait été réduit dans les budgets précédents.

Les participants ont reconnu la valeur des connaissances traditionnelles autochtones

Aires marines nationales de conservation

Les aires marines sont soumises à un contrôle dans le but de protéger et de conserver des écosystèmes marins représentatifs. Elles comprennent les fonds marins, les eaux en surface et toutes les espèces qui s'y trouvent. On peut aussi y retrouver des zones humides, des estuaires, des îles et d'autres terres côtières. Ces zones sont protégées contre des activités telles que les déversements dans l'océan, l'exploitation minière sous-marine et l'exploration pétrolière et gazière. Les activités de pêche traditionnelles sont autorisées mais contrôlées, l'objectif principal étant la conservation de l'écosystème.

Le Rapport sur l'état des lieux patrimoniaux naturels et culturels du Canada de 2016 a signalé que 10 pour cent des écosystèmes dans les parcs nationaux étaient en mauvais état, contre 36 pour cent dans un état passable et 54 pour cent en bon état. Le rapport a également noté que 38 pour cent des sites d'importance historique nationale étaient en mauvais état.

Les objectifs d'Aichi pour la biodiversité

Les objectifs d'Aichi ont été adoptés par les parties à la Convention sur la diversité biologique de 2010 (dont le Canada est signataire). L'objectif numéro 11, l'un des 20 objectifs, établit que d'ici à 2020, au moins 17 pour cent des zones terrestres et des eaux intérieures et 10 pour cent des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, seront conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.

dans la conservation et la restauration et ont encouragé Parcs Canada à continuer de travailler en collaboration avec les peuples et les communautés autochtones pour promouvoir la conservation et appliquer les connaissances traditionnelles autochtones aux programmes de conservation et de restauration.

Certains intervenants ont souligné la nécessité de mieux protéger les aires marines nationales de conservation, notamment par des lois plus strictes. D'autres ont fait remarquer que l'utilisation durable des ressources marines constituait un objectif réaliste, mais que celui-ci devait être subordonné à la préservation de la santé des écosystèmes marins.

On s'est inquiété du fait que l'on misait davantage sur la réfection des structures matérielles au détriment de l'intégrité commémorative, qui devrait privilégier la connaissance et la sensibilisation du public. On a suggéré de rehausser l'intégrité commémorative en finançant adéquatement les programmes éducatifs et d'interprétation.

Restauration des sites en déclin et défis du changement climatique à relever

On a reçu des commentaires sur les moyens d'assurer l'adaptation des écosystèmes des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation aux changements climatiques. Les participants ont également reconnu qu'on pouvait atténuer ces changements grâce à des processus naturels comme le piégeage du carbone dans ces espaces protégés, qui peuvent aussi servir de refuges pour les espèces touchées. Dans les parcs, il devrait également être possible de promouvoir des expériences pour les visiteurs fondées sur un modèle à faibles émissions de carbone (systèmes de transport, bâtiments, approvisionnement énergétique).

Réserve de parc national **Gwaii Haanas**, réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haida

De nombreux intervenants ont fait remarquer que les sites qui avaient été témoins d'un déclin, que ce soit d'un point de vue écologique ou commémoratif, devraient être remis en état. Cela comprend les sites qui se sont détériorés en raison du manque de financement, de la surutilisation et de la construction de nouvelles installations.

En ce qui concerne les sites en mauvais état, on s'inquiète de la santé des écosystèmes, mais aussi de l'état des installations dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Plusieurs participants ont dit avoir constaté une détérioration des sentiers, des ponts et d'autres installations au cours des dernières années.

> ***« Si l'on veut assurer un soutien politique à long terme pour nos aires protégées, il est essentiel de faire en sorte qu'elles occupent une place de choix dans le cœur et l'esprit des gens; on y arrivera en offrant des sujets et des expériences mémorables. »***
>
> *(cahier de travail électronique)*

Commercialisation et développement

La nécessité de raffermir l'intégrité écologique est étroitement liée au fait que la commercialisation et le développement contribuent à la dégradation de certains sites, en particulier dans les parcs nationaux Banff et Jasper. Dans cette optique, tout nouveau réaménagement doit être envisagé en fonction de l'intégrité écologique. De nombreux participants ont exhorté le gouvernement à veiller à ce que les plus hautes normes d'évaluation environnementale soient respectées pour les projets de développement dans les parcs nationaux.

Plusieurs organismes qui représentent les activités commerciales dans les parcs nationaux ont parlé du tourisme durable et du rôle qu'ils jouent dans les loisirs de plein air. Ils comprenaient également la nécessité de conserver et de protéger la qualité des écosystèmes et l'importance de l'interprétation pour créer une atmosphère positive pour les visiteurs. Bon nombre de groupes ont souligné l'importance des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux pour l'économie des collectivités locales.

Plan du réseau des lieux historiques nationaux (2000)

Ce document de planification pour la commémoration des sites, des personnes et des événements jugés d'importance historique nationale se fonde sur les objectifs suivants :

- favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada;
- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence;
- encourager et soutenir les activités de protection et de présentation menées dans d'autres lieux d'importance historique nationale qui ne relèvent pas de Parcs Canada.

Connaissances traditionnelles

« Les connaissances traditionnelles désignent les connaissances, les innovations et les pratiques des communautés autochtones et locales du monde entier. Ces connaissances traditionnelles ont été développées à partir d'expériences et façonnées pendant des siècles, puis adaptées à la culture et à l'environnement local pour être transmises oralement de génération en génération. Elles tendent à être la propriété collective et prennent la forme d'histoires, de chansons, de folklore, de proverbes, de valeurs culturelles, de croyances, de rituels, de lois, de langues locales, et de pratiques agricoles, incluant le développement d'espèces végétales et animales. Les connaissances traditionnelles sont essentiellement des pratiques, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la santé, de l'horticulture [et] des forêts. »
(Convention sur la diversité biologique, 2006)

Aires protégées autochtones

Les aires protégées autochtones sont des zones de conservation désignées, reconnues et gérées par les peuples autochtones. Elles offrent aussi un moyen pour les communautés autochtones d'affirmer leurs responsabilités et leurs droits à titre de gardiens et gestionnaires de leurs terres et de leurs ressources.

On a souvent mentionné la nécessité d'élaborer des solutions de rechange pour réduire la circulation automobile dans les parcs à forte fréquentation. Non seulement ces programmes réduiraient la congestion et les émissions de gaz à effet de serre, mais ils atténueraient également les effets du traffic sur la faune.

Établissement de parcs et d'aires marines de conservation

De nombreuses personnes ont préconisé l'élargissement du réseau des parcs nationaux et des aires protégées pour y inclure d'autres écosystèmes représentatifs et importants, ce qui aiderait à remplir les objectifs d'Aichi pour la biodiversité, à savoir la protection de 17 pour cent des écosystèmes terrestres et d'eau douce et de 10 pour cent des aires marines d'ici à 2020. En ce qui concerne la création d'aires protégées, on a invité Parcs Canada à travailler avec les autres ordres de gouvernement, les peuples autochtones et des partenaires pour établir de vastes réseaux connexes d'aires protégées qui soutiennent la biodiversité. Il faut agir de la sorte afin de maintenir et de restaurer des habitats capables de soutenir des populations fauniques saines, en particulier face au changement climatique.

Certains participants ont réclamé l'établissement de parcs à proximité des villes, semblables au nouveau parc urbain national de la Rouge, afin de créer des ponts donnant accès à la nature en milieu urbain.

Conservation du patrimoine culturel

Les participants ont manifesté un vif intérêt pour le patrimoine culturel du Canada et ont souligné l'urgence de conserver et de restaurer les sites et les artefacts d'importance historique. Certains sont allés plus loin et ont appelé le gouvernement à renforcer la protection du patrimoine par des mesures législatives.

On a fait observer que Parcs Canada joue déjà un rôle de chef de file dans la communauté du patrimoine culturel en général. Certains participants estimaient que Parcs Canada devrait étendre cette compétence pour renforcer l'intégrité commémorative dans les centaines de sites gérés par d'autres organismes gouvernementaux, en agissant à titre de conseiller auprès de ces ministères.

D'autres ont fait valoir que Parcs Canada devrait renouveler ses plans des réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux pour tenir compte des pratiques actuelles de conservation du patrimoine et de la nécessité d'ajouter des sites qui témoignent de l'histoire des peuples autochtones et des néo-Canadiens. Les participants ont signalé que la sensibilisation, le discours sur des sujets historiques difficiles et la narration de récits autochtones figuraient de façon importante dans notre patrimoine culturel et que l'on devait s'y intéresser.

Liens avec les peuples autochtones

On reconnaît le travail de Parcs Canada visant à renforcer les relations avec les peuples autochtones. Les participants ont recommandé que l'Agence agisse plus concrètement pour favoriser la réconciliation et faire participer les peuples autochtones à la prise de décisions concernant la gestion des parcs nationaux. L'Agence, a-t-on souligné, devrait collaborer avec les peuples autochtones dans la gestion des lieux protégés—ce qui comprend un élargissement des programmes de gardiens autochtones—, ainsi que dans la conservation, la surveillance et la restauration, tout en donnant une importante place au savoir autochtone dans les programmes et les décisions en matière de conservation et de restauration.

On a également fait observer que les Premières Nations et les Inuits pourraient aider le Canada à atteindre ses objectifs de 2020 en ce qui a trait à l'expansion des espaces protégés grâce à la création d'aires protégées autochtones. La coopération, a-t-on aussi souligné, pourrait favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones.

Découverte et création de liens

Ce thème porte sur les commentaires visant à encourager un plus grand nombre de personnes à découvrir et à profiter des sites de Parcs Canada, en mettant l'accent sur la diversité (jeunes, citadins, néo-Canadiens et peuples autochtones). Il s'agirait notamment de rendre les services plus accessibles aux familles, aux personnes ayant divers handicaps, aux aînés, aux individus à faible revenu et aux gens qui, pour diverses raisons, n'ont guère l'occasion de profiter du plein air. De nombreux participants ont souligné que les activités devraient être axées sur le monde naturel et encourager davantage de loisirs toute l'année sans toutefois que cela nuise aux écosystèmes locaux.

Lieu historique national de la **Tour-Martello-de-Carleton**

Une expérience du visiteur axée sur la création d'un lien significatif avec la nature et l'histoire

Les participants ont parlé des expériences transformatrices qu'ils ont vécues en visitant et en explorant les sites de Parcs Canada, ainsi que du lien permanent qui les unit à la nature et à l'histoire. On a fait remarquer que les loisirs de plein air offrent un moyen efficace de rapprocher les gens du monde naturel.

On a fortement insisté pour que les activités offertes aux visiteurs soient axées sur les liens avec la nature et l'histoire, l'éducation et la gestion responsable. L'objectif devrait être de mieux reconnaître la valeur des lieux historiques et des espaces verts pour la santé écologique et le bien-être humain, tout en encourageant un plus grand nombre de personnes à être actives en plein air. Certains participants ont proposé que la programmation soit offerte à longueur d'année et que des ressources soient consacrées à l'ouverture d'un plus grand nombre de sites durant les mois d'hiver.

Participation des jeunes

On a recommandé de cibler plus particulièrement les jeunes, ce qui est étroitement lié au vœu d'inciter les visiteurs à se rapprocher de la nature et de l'histoire. Les expériences de plein air acquises lorsqu'une personne est jeune lui font mieux apprécier le monde naturel toute sa vie durant, tout en contribuant à l'amélioration de sa santé mentale et physique, a-t-on constaté.

« Nous suggérons que Parcs Canada appuie les Premières Nations qui veulent construire leurs récits ayant trait aux lieux patrimoniaux. On devrait embaucher des jeunes des Premières Nations dans les lieux historiques nationaux pour raconter ces histoires. Cela pourrait favoriser la création de liens entre les jeunes et une meilleure compréhension et plus grande appréciation de la contribution des peuples autochtones au développement du Canada. »

(mémoire écrit)

Lieu historique national de la **Forteresse-de-Louisbourg**

Certains participants ont encouragé Parcs Canada à collaborer avec les écoles et le réseau d'organismes sans but lucratif qui participent à des programmes de plein air pour les jeunes, afin qu'il y ait plus de visites à longueur d'année dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, ce qui permettrait de mettre en relief l'importance de notre patrimoine naturel et culturel. On a également demandé d'appuyer l'élaboration de programmes éducatifs provinciaux qui aideraient les jeunes à découvrir les espaces naturels et historiques.

Promotion de la diversité

De nombreux participants ont parlé de la diversité croissante de la population canadienne et ont recommandé que les programmes de Parcs Canada tiennent compte des changements sociétaux en cherchant à savoir comment les différentes couches de la population entrent en contact avec ses endroits. Il faudrait aussi rendre les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux plus accessibles aux personnes ayant des capacités différentes.

On a également mentionné l'utilisation de la technologie des nouveaux médias, du marketing et des techniques de communication comme la réalité virtuelle pour mieux faire connaître les sites de Parcs Canada, en particulier dans le Nord. Cette suggestion a été formulée en tenant pour acquis qu'une telle programmation appuierait, mais ne remplacerait pas l'objectif d'encourager les gens à visiter les parcs en personne pour vivre l'expérience du milieu naturel.

Découverte de notre patrimoine culturel

Les participants ont demandé à l'Agence de trouver de nouvelles façons de présenter l'histoire du Canada et d'exposer une nouvelle génération à des éléments de notre culture et de notre passé, en particulier les perspectives autochtones. À cet égard, l'utilisation de la technologie pour faciliter les découvertes a été évoquée comme moyen de mieux sensibiliser les jeunes du Canada.

Expérience de la vie autochtone

Du côté de Parcs Canada, on devrait déployer plus d'efforts pour introduire le public canadien aux cultures, aux connaissances et à l'histoire des Autochtones, a-t-on précisé. Les visiteurs sauraient sans doute apprécier les activités proposées par les peuples autochtones dans les sites de Parcs Canada, ce qui pourrait également favoriser une meilleure compréhension de la riche histoire autochtone du pays et présenter un point de vue autochtone — différent de la trame narrative conventionnelle — en ce qui a trait aux faits représentés dans les lieux historiques nationaux et les sites de Parcs Canada.

Pérennité

Ce thème englobe les commentaires sur la gouvernance de Parcs Canada, le financement durable et la transparence dans la prise de décisions, le transfert d'information et la consultation publique.

Gouvernance

Certains participants ont demandé que la structure de gouvernance de Parcs Canada soit revue afin de s'assurer que les principes fondamentaux de l'intégrité écologique et commémorative soient considérés en priorité, comme l'exige la loi. On a réclamé la mise sur pied de comités indépendants pour conseiller la ministre sur des questions précises, allant de l'intégrité écologique aux activités d'aménagement dans les parcs. Des commentaires ont également été formulés au sujet de la création d'un conseil d'administration pour l'Agence Parcs Canada ou d'un comité consultatif national indépendant, qui relèverait de la ministre et fournirait en permanence des conseils et un encadrement.

Réserve de parc national **Pacific Rim**

Financement

De nombreux intervenants ont réclamé le rétablissement du financement des sciences, qui avait fait l'objet de compressions dans les budgets précédents, et des investissements dans certains secteurs jugés importants pour l'avenir des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, par exemple le changement climatique. Il a également été question d'un financement ponctuel pour l'entretien et la réfection des installations afin de remettre les sites en bon état.

Des participants ont fait remarquer que les droits d'entrée peuvent constituer un obstacle pour certaines catégories de gens, y compris ceux qui ont de modestes revenus, ou pour les écoles qui ne disposent pas des fonds nécessaires pour payer les droits d'entrée et le transport.

On a également reconnu que les droits d'entrée et les revenus tirés des baux aident à financer les activités de Parcs Canada, mais qu'ils ne devraient pas entraver l'accès aux parcs ni empêcher le secteur privé de participer à la promotion d'une agréable expérience pour les visiteurs.

Transparence

Il faudrait que les données scientifiques et sociales produites par Parcs Canada soient mises à la disposition du public, ont précisé certains intervenants. En outre, les participants ont souligné la nécessité de rendre les évaluations environnementales plus ouvertes et transparentes et ont demandé que des rapports sur l'état des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation soient préparés tous les cinq ans pour chaque parc national et chaque aire marine nationale de conservation et qu'ils soient rendus publics en temps opportun.

Certains intervenants ont insisté sur l'importance de la rigueur scientifique et de la transparence des programmes de surveillance. Les rapports et les évaluations environnementales, estime-t-on, devraient faire l'objet d'un examen par des experts externes avant leur publication. On a également demandé que tous les rapports des séances relevant de l'imputabilité publique (forums de planification, tables rondes ministérielles et évaluations environnementales) soient rendus publics.

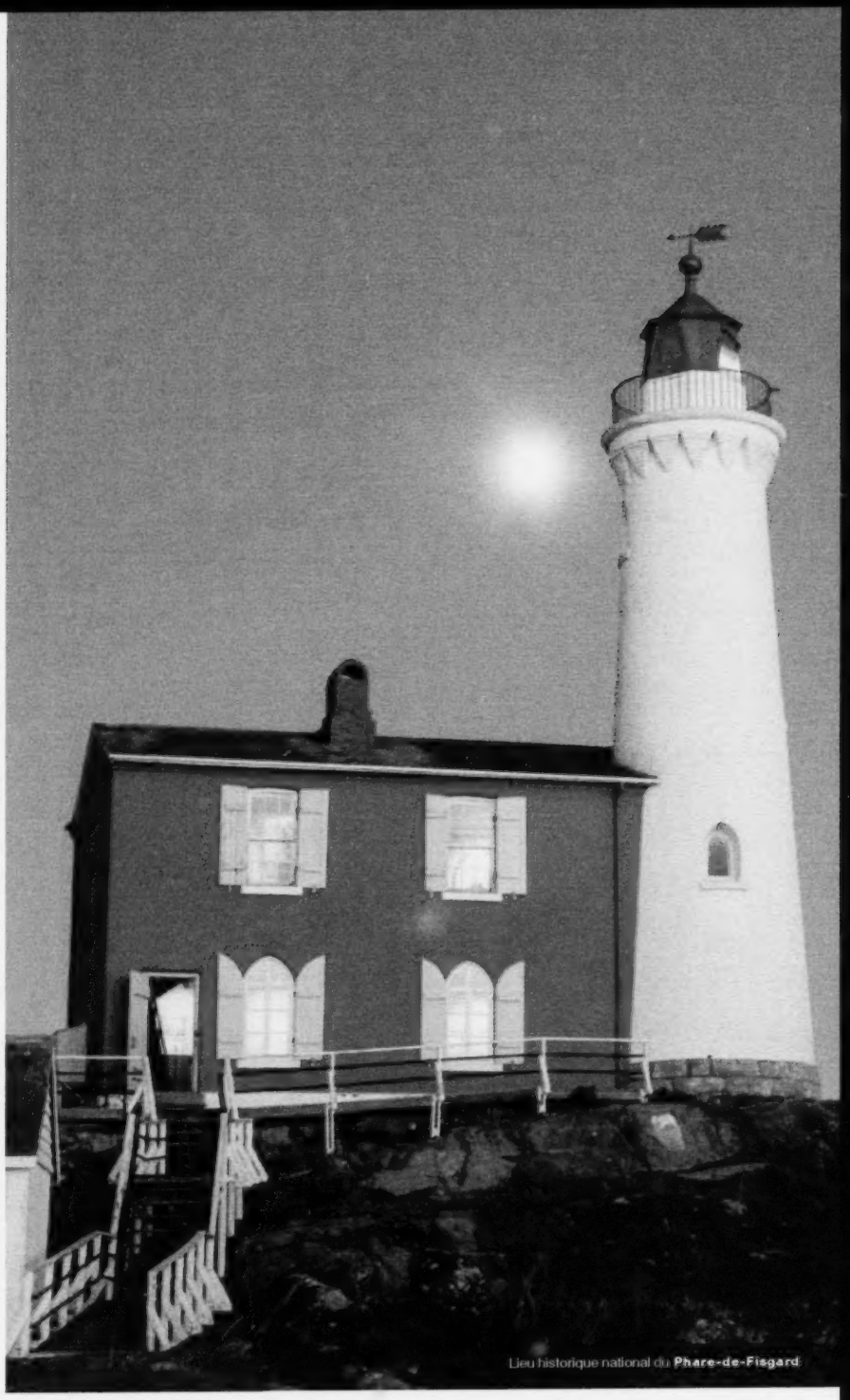

Lieu historique national du **Phare-de-Fisgard**

5 Ce que nous allons faire — La réponse de la ministre

Brève description

Les résultats des consultations de la Table ronde de 2017 laissent entendre que l'on pourrait repenser le rôle que les sites de Parcs Canada pourraient jouer à l'avenir. Pour ce faire, il faudra mettre l'accent sur plusieurs priorités, notamment celles-ci :

Lieu historique national du **Fort-Langley**

- Le budget de 2018 prévoyait un investissement historique de 1,3 milliard de dollars dans la protection des habitats et des espèces. Ces ressources permettront au Canada de consentir un effort déterminé au cours des cinq prochaines années pour étendre le réseau d'aires protégées et conservées du pays afin d'atteindre les objectifs d'Aichi pour la biodiversité, c'est-à-dire protéger au moins 17 pour cent des terres et de l'eau douce et 10 pour cent des océans d'ici 2020. Pour atteindre ces objectifs, il faudra travailler en étroite collaboration avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les organismes sans but lucratif et le secteur industriel.
- S'engager une fois de plus à faire de l'intégrité écologique la première priorité dans la prise de décisions et faire progresser les sciences de la conservation et les connaissances traditionnelles autochtones

afin que Parcs Canada puisse relever les défis du changement climatique, de la perte de biodiversité, du développement et des pressions commerciales.

- Encourager un plus grand nombre de gens à découvrir les sites de Parcs Canada, sensibiliser le public aux espaces naturels et historiques et promouvoir la santé écologique et le bien-être humain, notamment par la voie des expériences personnelles, de la réalité virtuelle, des médias sociaux et des programmes scolaires.
- Reconnaître l'importance des loisirs de plein air écologiques et la nécessité de réduire ou d'éliminer les obstacles à la participation et à l'accessibilité.
- Insister sur l'intégrité commémorative dans les lieux historiques nationaux ainsi que sur la nécessité de consacrer des ressources supplémentaires aux programmes d'éducation et d'interprétation.
- Accepter le fait que l'environnement et l'économie se complètent dans les activités de Parcs Canada, dont l'apport annuel au PIB se chiffre à environ 3,38 milliards de dollars. De fait, les entreprises locales, qu'elles exploitent leurs activités dans les parcs ou qu'elles appuient des projets issus de collectivités externes, jouent un rôle important dans la création d'emplois, l'activité économique et l'innovation.
- Renforcer le rôle que joue Parcs Canada dans la réconciliation avec les peuples autochtones et continuer d'accroître la collaboration avec les peuples autochtones en matière de conservation, de restauration et de jouissance des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

Dans les pages qui suivent, nous décrivons les mesures que nous entendons prendre pour donner suite à ce qui a été entendu dans le cadre des consultations.

Thème : Protection et restauration

L'intégrité écologique occupe le premier rang des priorités de Parcs Canada dans la gestion des parcs nationaux et le maintien de l'intégrité écologique et commémorative forme la condition préalable à l'utilisation des parcs

Parc urbain national de la **Rouge**

nationaux et des lieux historiques nationaux. En même temps, on veut créer des liens plus étroits avec la nature et l'histoire en incitant de plus larges pans de la population canadienne à découvrir les sites de Parcs Canada. Selon une récente enquête nationale sur la conservation commandée par la fondation Schad et le programme des oiseaux chanteurs de la forêt boréale (Boreal Songbird Initiative), on peut confirmer qu'une majorité de gens au Canada appuient les aires protégées et la création de nouveaux parcs.

Plusieurs mesures prises en 2016 et 2017 correspondent aux propos tenus lors de la table ronde de la ministre :

- En 2016, on a franchi plusieurs étapes dans la création du parc urbain national de la Rouge, le premier en son genre au Canada, qui permettra de protéger les importants écosystèmes et le patrimoine de la région en faisant de l'intégrité écologique la première priorité dans la gestion du parc.
- En 2017, le gouvernement du Canada a signé une entente avec le gouvernement du Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association en vue de fixer les limites d'une aire marine nationale de conservation dans la région de Talluturiup Imanga/détroit de Lancaster. Recouvrant un territoire de 109 000 km², elle deviendra la plus grande aire protégée du Canada. Ce partenariat témoigne de l'ampleur des possibilités de collaboration.
- Au terme de sept années de planification, de concertation avec la collectivité et de collaboration avec les groupes autochtones, 16 bisons en santé — principalement des femelles de deux ans en gestation — ont été réintroduits dans l'écorégion subalpine du parc national Banff le 1er février 2017. Dix bisonneaux en bonne santé sont nés en juin, ce qui a porté le troupeau à 26 bêtes. Grâce à cette opération qui a fait l'objet de nombreuses éloges, on a ramené une espèce intrinsèque à l'écosystème du parc national après plus d'un siècle d'absence.
- Le 27 octobre 2017, une annonce a été faite par trois collectivités méridionales de la nation Syilx/Okanagan, le gouvernement du Canada et la province de la Colombie-Britannique indiquant leur

intention de protéger un territoire destiné à devenir une réserve de parc national dans le sud de la vallée de l'Okanagan.

- Les corps de pompiers de Parcs Canada travaillent à réduire le risque d'incendies de forêt dans de nombreux parcs nationaux. Au cours de l'hiver 2017-2018, on comptait 17 projets de réduction des risques d'incendie de forêt dans les parcs du pays, notamment dans les collectivités de Banff, Jasper, Wasagaming et Waskesiu. La valeur du travail de prévention et de gestion des feux de forêt a été démontrée de façon spectaculaire en septembre 2017 lors des incendies au mont Kenow dans le parc national des Lacs-Waterton. Les travaux de réduction des combustibles achevés avant l'arrivée du feu de forêt ont été essentiels à la protection de l'infrastructure des lacs Waterton. Par ailleurs, le personnel de Parcs Canada a joué un rôle déterminant pour combattre l'incendie.
- Parcs Canada et le gouvernement de l'Alberta parrainent ensemble le processus « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada ». En concertation avec tous les gouvernements territoriaux et provinciaux, on est en train d'élaborer une approche transformatrice de la conservation au Canada. L'objectif est d'augmenter la superficie protégée ou conservée au Canada de 650 000 km² (un territoire plus grand que la France) tout en contribuant à la réconciliation avec les Autochtones.
- L'Agence Parcs Canada a rendu publics tous les programmes de rétablissement des espèces en péril qu'elle avait le mandat de produire et mis au point 21 plans d'action s'appliquant à plusieurs espèces afin de coordonner les mesures de rétablissement sur le terrain.

Afin de tirer parti de ces réussites, et en tenant compte des opinions exprimées dans le cadre de la Table ronde de 2017, la ministre s'engage à prendre les mesures suivantes.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire—La réponse de la ministre
Établir des parcs et des aires marines de conservation Le plan du réseau des parcs nationaux a été rédigé au début des années 1970. Il avait pour but d'établir un réseau de parcs nationaux représentatif de chacune des régions naturelles distinctes du Canada. À l'heure actuelle, le plan est achevé à un peu plus de 77 pour cent.	**Dans le budget de 2018, le gouvernement du Canada s'est engagé à augmenter considérablement le nombre d'aires protégées terrestres et marines. Cela démontre notre engagement à atteindre nos objectifs en matière d'aires protégées, comme le prévoit la Convention internationale sur la diversité biologique (objectif numéro 11 d'Aichi et objectif numéro 1 du Canada). Pour respecter cet engagement, nous agirons comme suit :** • Faire progresser le travail auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux et des peuples autochtones afin de mener à terme les projets de création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation. Continuer de rechercher des possibilités de création de parcs nationaux. • De concert avec d'autres ordres de gouvernement et des parties prenantes, travailler à faire progresser la biodiversité par la connectivité des lieux protégés et des approches différentes en matière d'aires protégées. • D'ici la fin de 2020, réviser le plan du réseau des parcs nationaux. La mise à jour sera fondée sur les connaissances scientifiques actuelles en matière de conservation, les connaissances traditionnelles autochtones et les considérations liées au changement climatique, à la biodiversité et à d'autres facteurs environnementaux. Le plan ainsi remanié assurera que les sites importants sont recensés et classés par ordre de priorité, que leur place dans un réseau plus large d'aires protégées est bien définie et que des mécanismes efficaces de protection sont mis en place. On dressera la liste des obstacles à la création des aires protégées et l'on prendra des mesures pour accélérer le processus. • S'associer avec les peuples autochtones et d'autres pour œuvrer à la réalisation des objectifs d'Aichi concernant la protection des écosystèmes terrestres et d'eau douce. Ces travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du processus « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada », seront toujours fondés sur la science et les connaissances traditionnelles et contribueront à la création d'un réseau intégré de zones protégées et conservées.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire—La réponse de la ministre
Établir des parcs et des aires marines de conservation *(suite)*	• Favoriser la création d'aires protégées et conservées autochtones en collaboration avec les peuples autochtones du Canada. • Assurer un leadership international dans la création et l'exploitation des parcs en s'engageant à collaborer avec les autres ministères et organismes responsables des parcs nationaux. On peut trouver un exemple de ce rôle dans la récente déclaration de coopération avec la République populaire de Chine qui doit permettre à Parcs Canada de mettre son expertise au service de la création d'un réseau de parcs nationaux chinois. • Conformément à la lettre de mandat de la ministre (2015), examiner les mesures que Parcs Canada peut prendre en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada pour protéger les Grands Lacs, le bassin du fleuve Saint-Laurent et le bassin du lac Winnipeg.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire—La réponse de la ministre
Réaffirmer que l'intégrité écologique sera la considération prioritaire dans la prise de décisions touchant les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation et qu'il en sera de même pour l'intégrité commémorative lorsque les décisions concernent les lieux historiques nationaux	**Je réaffirme sans équivoque que le maintien ou la restauration de l'intégrité écologique, par le truchement de la protection des ressources et des processus naturels, sera la première priorité dans tous les aspects de la gestion des parcs nationaux. Je réaffirme également que le maintien de l'intégrité écologique et commémorative restera une condition préalable à l'utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Pour respecter cet engagement, nous agirons comme suit :** • Créer un groupe de travail autonome temporaire doté d'une expertise en gouvernance, en élaboration de politiques, en sciences écologiques et en conservation du patrimoine. Celui-ci aura pour tâche d'examiner les pratiques, les politiques, les programmes de planification et de surveillance et les processus d'approbation de Parcs Canada et de formuler des recommandations afin de s'assurer que le maintien de l'intégrité écologique et commémorative constitue une considération prioritaire dans la prise de décisions. Les recommandations du groupe de travail seront présentées à la ministre pour le 31 août 2018 au plus tard.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire—La réponse de la ministre
Veiller à ce que les décisions prises à Parcs Canada soient fondées sur des données scientifiques et réinvestir dans la capacité scientifique	**Le respect de la science est essentiel pour assurer que l'intégrité écologique se voit accorder la première priorité. Pour confirmer l'importance de la science, nous agirons comme suit :** • Faire progresser les sciences de la conservation grâce à une étroite collaboration entre Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada. • Consulter avec le conseiller scientifique en chef du gouvernement du Canada pour mieux intégrer les données scientifiques dans la prise de décisions et assurer que le public ait un meilleur accès aux activités scientifiques menées par l'Agence Parcs Canada dans le domaine de la conservation. • Continuer de renforcer les compétences scientifiques de Parcs Canada en matière de conservation et favoriser la collaboration continue entre l'Agence et Environnement et Changement climatique Canada dans le domaine des sciences de la conservation afin de mieux surveiller l'intégrité écologique et d'éclairer la planification et la prise de décisions. • Veiller à ce que les décisions de Parcs Canada concernant les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation soient guidées par les sciences de la conservation et respectent les exigences législatives visant à maintenir ou rétablir l'intégrité écologique dans les parcs nationaux et à gérer les aires marines nationales de conservation dans une optique de durabilité écologique. • Élaborer une approche axée sur les connaissances pour améliorer le développement, le transfert et la mise en commun du savoir et pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes. Rétablir l'obligation de mettre à jour les plans directeurs des parcs nationaux au moins tous les cinq ans et produire des rapports sur l'état de chaque parc tous les cinq ans, ceux-ci devant être rendus publics aux fins d'examen par les scientifiques, le grand public et les autres parties intéressées.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire—La réponse de la ministre
Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique	**Nous devons agir pour maintenir ou restaurer l'intégrité écologique, ce qui comprend des mesures pour contrer la perte et la fragmentation des habitats et les effets du changement climatique, et accélérer la réhabilitation des sites contaminés et les efforts pour préserver les sites historiques et archéologiques qui sont en péril. Pour y arriver, nous agirons comme suit :** • Mener des recherches sur la façon dont le changement climatique affecte les espaces protégés. Faire de nouveaux investissements dans les compétences scientifiques en matière de conservation qui permettront à Parcs Canada d'évaluer la vulnérabilité des écosystèmes et de déterminer les mesures à prendre pour faciliter leur adaptation. • Veiller à ce que les travaux de conservation et de restauration tiennent compte de la nécessité d'améliorer la connectivité écologique dans les parcs et les zones avoisinantes dans le cadre des efforts d'adaptation au changement climatique. • Reconnaître la valeur du capital naturel et en faire rapport et assurer le captage et le stockage du carbone présent dans les écosystèmes protégés du Canada. • Faire en sorte de réduire considérablement les émissions de carbone et la consommation d'eau et d'améliorer le rendement énergétique, lorsque l'on modernise ou rénove les installations dans les parcs et les lieux historiques, conformément aux engagements du gouvernement en matière d'approvisionnement écologique. • Protéger les habitats et relancer les efforts de restauration des écosystèmes pour que les espèces en péril puissent se rétablir dans les parcs nationaux et les aires protégées, et travailler en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et d'autres instances pour protéger les espèces en voie de disparition dans les zones adjacentes aux parcs nationaux et aux aires protégées. • Dresser l'inventaire des sites archéologiques et historiques menacés par le changement climatique et les pressions exercées liées au développement et travailler en partenariat avec les peuples autochtones et les établissements d'enseignement pour recenser et préserver ces lieux.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire—La réponse de la ministre
Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique *(suite)*	**Pour ce qui est des infrastructures et des biens dont l'état s'est détérioré (c.-à-d. selon la définition donnée dans le Rapport sur l'état des lieux patrimoniaux naturels et culturels du Canada), on élaborera des plans de remise en état, on affectera des ressources et on établira des échéanciers pour entreprendre les travaux de restauration nécessaires. Pour atteindre ces objectifs, nous agirons comme suit :** • Évaluer les biens de valeur stratégique et déterminer les ressources nécessaires pour remettre en état les installations, y compris celles dans les lieux historiques nationaux. Dans certains cas, on pourrait les mettre hors service et prendre des mesures pour réhabiliter les sites. • Achever les travaux de réparation et de restauration d'installations hautement prioritaires en y affectant les 370 millions de dollars prévus dans le budget de 2017 pour les deux prochaines années.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire—La réponse de la ministre
Faire le point sur les activités commerciales et de développement qui se déroulent dans les parcs nationaux, particulièrement à Banff et Jasper	**Le maintien et la restauration de l'intégrité écologique exigent qu'on impose des limites au développement dans les parcs nationaux, en particulier ceux où l'activité accrue peut avoir des répercussions sur la santé de l'écosystème. La protection des parcs nationaux en limitant le développement est également une orientation dans la lettre de mandat de la ministre de 2015.** **En même temps, les parcs nationaux jouent un rôle important dans notre secteur touristique. Les activités commerciales dans nos parcs peuvent améliorer la qualité des loisirs et des expériences offertes aux visiteurs et attirer une clientèle plus diversifiée dans nos patrimoniaux naturels, tout en contribuant à l'essor des collectivités locales. Pour éviter de compromettre l'intégrité écologique, nous prendrons les mesures suivantes :** • Dans le cadre de la révision des plans directeurs des parcs nationaux Banff et Jasper, veiller à ce que l'on tienne compte de la primauté de l'intégrité écologique ainsi que des principes d'ouverture et de transparence dans les processus et les approches de prise de décisions en matière d'aménagement commercial à grande échelle. • Entreprendre un examen des mécanismes de prise de décisions en matière d'aménagement et de gestion des terres afin d'assurer un processus cohérent et transparent pour les décisions relatives à l'aménagement des sites de Parcs Canada. • Appliquer les plus hautes normes d'évaluation environnementale pour les nouvelles propositions de développement et de réaménagement dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux. • Étudier les moyens d'améliorer les plans de transport pour les sites de Parcs Canada où la circulation automobile est élevée, y compris les projets visant à réduire le trafic, à instaurer des services de navettes ou à offrir d'autres modes de transport en commun. Parcs Canada a lancé un certain nombre de mesures en matière de transport pour composer avec les niveaux élevés de fréquentation à l'été 2017 et celles-ci pourraient servir de modèles.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire—La réponse de la ministre
Conserver le patrimoine culturel	**Parcs Canada joue un rôle essentiel dans la protection et la conservation du patrimoine culturel du pays. Pour renforcer ce rôle, nous agirons comme suit :** • Mettre à jour les plans des réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux. • Revoir les dispositions législatives, les instruments financiers et les pratiques exemplaires pour renforcer la conservation et la protection du patrimoine. Accroître le rôle de Parcs Canada en tant que chef de file de la communauté du patrimoine culturel en général et fournir des normes et des lignes directrices pour la conservation des lieux historiques autres que ceux relevant de l'Agence. Pour ce faire, il faudra se concerter avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour assurer l'uniformité des normes de conservation du patrimoine pour l'ensemble du gouvernement fédéral. • En partenariat avec les provinces et les territoires, prendre les devants dans la mise en œuvre des engagements internationaux, y compris ceux liés à la Convention du patrimoine mondial des Nations Unies. • Travailler de concert avec les organisations autochtones sur les amendements à apporter à la *Loi sur les lieux et monuments historiques* pour assurer une représentation autochtone permanente au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire—La réponse de la ministre
Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel	**Promouvoir la collaboration entre Parcs Canada et les peuples autochtones pour renforcer la relation la plus importante de l'Agence dans un esprit de réconciliation en agissant comme suit :** • Adopter les principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones comme cadre d'un partenariat renouvelé. • Collaborer avec les groupes et communautés autochtones dans le cadre de la gestion de tous les sites de Parcs Canada, y compris la planification de la gestion. • Trouver des moyens de rétablir le lien historique avec les terres et les eaux que les Autochtones ont occupées depuis des temps anciens. • Faire participer les peuples autochtones aux programmes de conservation et veiller à ce que les connaissances traditionnelles autochtones et les sciences de la mer de l'Arctique éclairent les décisions en matière de conservation et de gestion. • Donner suite aux travaux du Cercle d'experts autochtones, qui a présenté un rapport à la ministre sur la façon dont les peuples autochtones peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de conservation du Canada. • Travailler avec les Inuits, les Métis et les Premières Nations à la création d'aires protégées et de zones de conservation autochtones. • Dans la mesure du possible, élargir les projets de gestion responsable et les programmes de gardiens autochtones à Parcs Canada comme élément central d'un partenariat renouvelé. • En collaboration avec les peuples et communautés autochtones, trouver des possibilités de programmes d'interprétation et de narration fondés sur des activités et des connaissances traditionnelles.

Thème : Découverte et création de liens

L'un des principaux aspects du mandat de Parcs Canada consiste à encourager la population canadienne à établir des liens plus étroits avec les endroits d'importance naturelle et historique afin « d'en favoriser la connaissance, l'appréciation et la jouissance au sein du public et d'en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain ». En découvrant les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux, les visiteurs se voient offrir de belles occasions de s'initier au passé de ces endroits uniques, dont l'histoire est racontée par un personnel averti. C'est en cultivant ce lien plus profond et cette compréhension de notre patrimoine naturel et culturel que l'on pourra faire croître au sein de notre société le désir de protéger ces endroits exceptionnels.

Parc national du Mont-Riding

Plusieurs mesures prises en 2016 et 2017 correspondent aux propos tenus lors de la Table ronde :

- Parcs Canada a offert l'entrée gratuite à tous les visiteurs en 2017, dans le cadre du programme Canada 150. On a ainsi mis en place des mesures qui ont demandé une planification et des préparatifs importants afin d'offrir des expériences de première qualité aux visiteurs canadiens. En décembre 2016, on a lancé la carte d'entrée Découverte gratuite pour 2017 et, dès la fin du mois de mars, on avait reçu près de 5,4 millions de commandes en provenance du Canada et de l'étranger. Cela a entraîné une augmentation rapide de la fréquentation, tendance qui s'est poursuivie tout au long de 2017.

- Parcs Canada organise chaque année des cérémonies de remise de certificats de citoyenneté dans certains des endroits naturels et culturels les plus importants du pays, que ce soit au lieu historique national du Fort Langley en Colombie-Britannique ou au lieu historique national Ardgowan à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard. De plus, Parcs Canada s'est engagée à offrir l'entrée gratuite à tous les néo-Canadiens durant la première année suivant leur obtention de la citoyenneté canadienne, par l'entremise du programme du laissez-passer culturel parrainé conjointement avec l'Institut pour la citoyenneté.

- La septième édition de la « Sortie scolaire la plus cool au Canada » a été lancée à l'automne 2017 et la classe gagnante pourra mieux connaître les sites de Parcs Canada en Ontario en visitant notamment le parc national des Mille-Îles et les lieux historiques nationaux du Fort-Wellington, du Canal-Rideau et de la Maison-Laurier. Le concours était ouvert aux élèves de 7e, de 8e et de 9e années et de 1re, de 2e et de 3e secondaire. Les classes devaient créer un montage photographique sur un projet de gestion responsable de la culture, de l'histoire ou de l'environnement auquel elles ont participé, en expliquant comment il se rapporte aux activités de Parcs Canada. Par ce programme, l'Agence cherche à sensibiliser un nombre beaucoup plus grand de jeunes dans les écoles. L'identité des lauréats a été dévoilée en avril 2018.

- Le programme d'initiation au camping de Parcs Canada vise à surmonter les obstacles à l'établissement de liens avec la nature, en montrant aux gens, par exemple, à monter une tente ou à cuisiner à l'extérieur. Grâce à la tenue de 500 activités en 2017, il a pu attirer 70 000 participants, comparativement à 11 000 en 2016.

- Avec plus de 170 000 téléchargements, l'application mobile de Parcs Canada, lancée en mai 2017, a figuré parmi les 150 applications canadiennes les plus téléchargées sur l'App Store d'Apple au cours de l'été.

Pour tirer parti de ces programmes et en s'inspirant des commentaires recueillis lors de la Table ronde de 2017, la ministre s'engage à prendre les mesures suivantes :

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire — La réponse de la ministre
Orienter l'expérience du visiteur vers un lien avec la nature et l'histoire	**L'Agence Parcs Canada s'est engagée à élaborer des programmes et des services qui encouragent le public canadien à découvrir les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux et à se renseigner sur l'environnement et le patrimoine du pays. Pour y parvenir, nous agirons comme suit :** • Parcs Canada ne cesse de renouveler ses programmes d'interprétation et de diffusion externe et veillera à mettre l'accent sur les éléments suivants : - la création d'un lien significatif avec la nature et l'histoire et la promotion d'une forte tradition de conservation au Canada; - la promotion des sciences, des possibilités d'apprentissage sur les écosystèmes et des liens avec les programmes de science citoyenne; - la concertation avec d'autres administrations et les collectivités qui servent de « portes d'entrée » pour offrir des activités connexes qui dépassent les limites des parcs. • Parcs Canada améliore constamment ses programmes liés à l'expérience du visiteur grâce à de nouvelles offres et, dans cette optique, l'Agence adoptera des approches novatrices en matière de communications, de marketing et d'utilisation de la technologie, sans pour autant compromettre les principes d'intégrité écologique ou commémorative. • Élargir le programme d'initiation au camping afin de le rendre plus accessible aux familles à revenu faible ou moyen et aux néo-Canadiens, qui auront ainsi l'occasion de profiter du plein air, y compris en milieu urbain. • Exploiter au maximum les possibilités qui s'offrent à Parcs Canada d'élargir et d'améliorer ses programmes hivernaux et d'ouvrir des parcs pendant l'hiver et la saison intermédiaire.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire — La réponse de la ministre
Innover dans les communications et l'engagement	**Le recours aux communications et aux activités participatives s'avère essentiel pour créer un lien plus profond avec la population canadienne et l'amener à découvrir les sites de Parcs Canada. Cette approche efficace peut ensuite être renforcée par la contribution des scientifiques et du personnel des parcs. Pour respecter cet engagement, nous agirons comme suit :** • Perfectionner l'application mobile permettant aux gens de se familiariser avec les sites de Parcs Canada, ce qui comprend l'ajout de contenu scientifique, de vidéos et d'images (depuis son lancement, l'application a été téléchargée à 170 000 reprises). • Ajouter des lieux historiques nationaux à l'application mobile, y compris des plaques à des endroits que Parcs Canada ne gère pas. • Encourager le personnel des parcs à communiquer directement avec le grand public sur les médias sociaux et par la voie de technologies émergentes comme la réalité virtuelle, ainsi qu'au moyen d'applications, de vidéos et d'images pour raconter leur histoire et créer des liens plus serrés avec les collectivités vivant à proximité des parcs. • Créer davantage d'occasions pour les scientifiques et le personnel des parcs de s'adresser à des auditoires externes (par exemple, dans les écoles et les centres communautaires) pour raconter l'histoire des lieux naturels et historiques du Canada. • Créer des occasions pour la ministre de rencontrer des gens afin de leur parler du travail de Parcs Canada.
Stratégies d'engagement des jeunes	**Parcs Canada met l'accent sur les jeunes et, pour le démontrer, nous agirons comme suit :** • En partenariat avec d'autres administrations et des organismes à but non lucratif, élaborer des produits et du matériel pour renseigner les jeunes sur les parcs et lieux historiques nationaux. • Créer d'autres occasions pour les jeunes de participer aux activités de Parcs Canada, que ce soit en occupant des emplois verts dans les sites de l'Agence ou en tant que bénévoles ou membres de son réseau de clubs étudiants. • À compter du 1er janvier 2018, offrir l'entrée gratuite à tous les jeunes de 17 ans et moins dans tous les sites de Parcs Canada. Envisager d'autres moyens de permettre aux écoles et aux groupes de jeunes à but non lucratif d'accéder plus facilement aux programmes.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire — La réponse de la ministre
Atteindre de nouveaux auditoires et encourager la diversité	**Une des priorités est de diversifier la clientèle de Parcs Canada afin d'accueillir un plus grand nombre de visiteurs canadiens — particulièrement les gens qui ont peu de chance de profiter du plein air — dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Pour respecter cet engagement, nous agirons comme suit :** • Étudier comment l'évolution du profil démographique du Canada influe sur la perception et l'expérience des gens par rapport aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux. À partir des données ainsi recueillies, Parcs Canada adaptera ses programmes et ses communications pour assurer l'accès à une population de plus en plus diversifiée. • Conserver la gratuité de l'entrée aux sites de Parcs Canada pendant un an pour tous les nouveaux citoyens canadiens adultes et y tenir davantage de cérémonies de remise de certificats de citoyenneté. • Donner des moyens à un plus grand nombre de familles à revenu faible ou moyen de se rendre dans les parcs et lieux historiques nationaux et ainsi d'en profiter pleinement. • Dans le cadre du programme de réfection de l'infrastructure et des biens de Parcs Canada, veiller à ce que les améliorations permettent un meilleur accès aux personnes ayant divers handicaps. En outre, Parcs Canada se conformera à la nouvelle loi nationale sur l'accessibilité qui vise à promouvoir l'égalité des chances et la participation des personnes ayant divers types de handicaps. • Recourir à la technologie, aux communications et au marketing pour atteindre un public plus diversifié.
Innover en partageant les sites historiques	**Parcs Canada joue un rôle crucial dans la diffusion des récits de notre riche patrimoine. En se rendant dans les lieux historiques, les visiteurs ont ainsi une occasion en or de mieux connaître notre passé. Afin de renforcer ce rôle, nous agirons comme suit :** • Mettre en valeur le passé et le caractère des lieux historiques en créant des programmes d'interprétation, en trouvant de nouvelles façons d'utiliser les technologies numériques et en établissant des partenariats. • Voir à donner une plus grande place dans les lieux historiques nationaux à la présentation des souvenirs collectifs des néo-Canadiens, qui sont souvent sous-représentés dans la trame historique.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire — La réponse de la ministre
Récits et intendances autochtones	**L'un des principaux aspects de la réconciliation consiste à donner aux peuples autochtones l'occasion de parler de leur propre vécu sur des sites d'importance culturelle afin d'instruire les visiteurs sur l'histoire autochtone. Pour y parvenir, nous agirons comme suit :** • Œuvrer de concert avec les peuples et collectivités autochtones à des projets de gestion responsable et des programmes de gardiens autochtones, veiller à mettre en œuvre ces mesures dans les lieux historiques nationaux et faire en sorte qu'elles comprennent la diffusion des récits et de l'histoire autochtones.

Thème : Pérennité

Parcs Canada forme une organisation vaste et complexe, dotée d'un budget annuel dépassant les 1,2 milliard de dollars et comptant sur un personnel de quelque 7 000 personnes pendant la haute saison estivale. La gestion d'une telle organisation exige une gouvernance solide et un financement stable pour assurer son efficacité à long terme en matière de protection de l'environnement et de reconnaissance de l'importance économique de nos parcs et de nos lieux historiques.

Parcs Canada fait un important apport à l'économie canadienne en générant environ 3,38 milliards de dollars par année pour le PIB du pays, en soutenant environ 40 000 emplois équivalents temps plein et en contribuant à l'essor économique de plus de 400 collectivités. Les activités de Parcs Canada démontrent que l'environnement et l'économie peuvent se compléter sans pour autant perdre de vue l'intégrité écologique et commémorative.

La question de la pérennité porte sur les mesures visant à renforcer la gouvernance, à assurer un financement stable, à collaborer avec des partenaires externes et à faire en sorte que Parcs Canada rende compte de ses activités en facilitant l'accès aux rapports et en favorisant la participation du public.

Parc national et lieu historique national **Kejimkujik**

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire — La réponse de la ministre
Gouvernance et prise de décision	**Il faut une gouvernance forte pour pouvoir appliquer les mesures indiquées dans le présent document, qui aideront la ministre dans son rôle de surveillance de l'Agence Parcs Canada et qui fourniront des conseils et une orientation à la haute direction. Pour atteindre cet objectif, nous agirons comme suit :** • Intégrer une plus vaste gamme de perspectives externes au processus décisionnel à Parcs Canada. • Veiller à ce que les documents d'orientation et de formation à l'intention du personnel de Parcs Canada lui fassent bien connaître et comprendre les priorités en matière d'intégrité écologique et commémorative. • Demander au directeur général de Parcs Canada de veiller à ce que les structures de gestion du rendement de l'Agence s'appliquant aux gestionnaires et cadres englobent de façon appropriée les priorités en matière d'intégrité écologique et commémorative énoncées dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et la *Loi sur l'Agence Parcs Canada.* • Continuer de promouvoir l'égalité des sexes et une meilleure représentation des Autochtones et des groupes minoritaires.
Étudier l'économie globale des parcs	**Pour aborder la question du financement stable et adéquat, nous examinerons le cadre financier de Parcs Canada :** • Examiner le modèle de gestion de Parcs Canada en mettant l'accent sur les moyens d'optimiser les biens, les ressources et les recettes de l'Agence afin de mieux remplir le mandat de protection et de mise en valeur des lieux patrimoniaux nationaux du Canada. • Évaluer les biens de valeur stratégique et déterminer les ressources nécessaires pour remettre l'infrastructure dans un état acceptable ou pour la désaffecter et la remettre en état. • Mettre en place un cadre de financement des activités qui offrira une certaine sécurité financière à Parcs Canada à plus long terme et lui permettra de s'acquitter de son mandat. • Évaluer la tarification en vigueur dans les parcs pour s'assurer qu'elle ne fait pas obstacle à l'accès. • Mener des recherches de pointe sur l'apport économique des activités de Parcs Canada sur le plan national, y compris les avantages pour les collectivités locales. • Mettre à jour l'évaluation du capital naturel et de la valeur de nos parcs nationaux.

Les opinions que nous avons entendues	Ce que nous allons faire — La réponse de la ministre
Collaboration et partenariats	**Parcs Canada peut fonctionner de façon plus efficace en collaborant avec d'autres organismes, la société civile, les collectivités et le secteur privé. Pour améliorer la collaboration, nous agirons comme suit :** • Collaborer plus étroitement avec Environnement et Changement climatique Canada en harmonisant diverses activités, particulièrement en ce qui a trait à la recherche sur le changement climatique, les espèces en péril et l'Arctique. • Travailler à la réalisation d'objectifs communs en matière de conservation et de jouissance des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux, en collaboration avec les collectivités voisines de ces endroits. • De concert avec le secteur privé, offrir des activités de loisirs écologiques qui permettront aux visiteurs de vivre une expérience agréable. • Créer des partenariats avec des organismes dont le mandat est similaire pour faire progresser les sciences de la conservation et les aires protégées au Canada.
Transparence et participation du public	**Le gouvernement du Canada est déterminé à accroître la participation du public et la transparence dans la prise de décisions. Pour respecter cet engagement, Parcs Canada agira comme suit :** • Publier les études, les données, les évaluations environnementales et les rapports de surveillance. • Assurer la participation du public aux séances de reddition de comptes comme les tables rondes ministérielles, les évaluations environnementales et les études de projets de construction. • Veiller à ce que toutes les démarches de consultation publique respectent les pratiques exemplaires en matière d'ouverture et de transparence et prévoir suffisamment de temps pour l'examen des propositions.

Prochaines étapes

Le personnel de Parcs Canada examinera les mesures indiquées dans ce document et élaborera des plans de mise en œuvre en conséquence. Certaines des recommandations peuvent être mises en œuvre immédiatement; d'autres exigeront une planification à plus long terme et des approbations de financement. On vise à faire état des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces mesures lors de la table ronde de la ministre de 2019.

Conclusion

Grâce à la participation de plus de 13 000 personnes à la Table ronde de la ministre de 2017, nous avons désormais une idée plus précise de l'avenir que la population envisage pour nos parcs nationaux, nos lieux historiques nationaux et nos aires marines nationales de conservation. Non seulement cette consultation fut-elle la plus vaste que nous ayons jamais entreprise, mais elle nous a aussi permis de recueillir des commentaires de groupes qui ne s'étaient jamais fait entendre auparavant pendant les tables rondes ministérielles : jeunes, familles, nouveaux arrivants au Canada et gens vivant en milieu urbain.

Les commentaires et les conseils que nous avons reçus des participants représentent une mine de nouvelles idées et de stratégies pour atteindre les objectifs de longue date de Parcs Canada. Ils illustrent également les immenses défis que pose la sauvegarde des trésors naturels et historiques du Canada face au réchauffement climatique et aux autres mutations environnementales, ainsi que la nécessité de rendre ces richesses nationales accessibles à une société canadienne de plus en plus diversifiée.

L'Agence Parcs Canada est ravie de pouvoir concrétiser les bonnes idées exprimées à la Table ronde.